



## FICHE DE POSTE MASSEUR KINESITHEREPEUTE

Rédigée par : A.DELZAGHERE

Version du 10/04/18

<b>Rattachement hiérarchique</b>	DIRECTION DES SOINS CADRE SOIGNANT DU PÔLE C
<b>Rattachement fonctionnel</b>	COORDINATEUR KINESITHEREPEUTE Personnel médical et paramédical des services de soins
<b>Secteur d'intervention</b>	Tous les services de soins
<b>Relations professionnelles</b>	Equipes médicales et paramédicales Ergothérapeute Professeur d'activités physiques adaptées Aide kiné
<b>Horaires de travail</b>	Poste en 35h/semaine sur 5 jours, WE = astreintes Du lundi au vendredi 08h30-12h30 et 13h00-16h00
<b>Niveau de formation</b>	Diplôme d'état

### MISSIONS DU POSTE

#### DEFINITION

Le masseur kinésithérapeute (H/F) réalise des soins de rééducation et de réadaptation pour maintenir ou restaurer le mouvement et les capacités fonctionnelles des patients. Ses soins concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.

#### ACTIVITES PRINCIPALES

Le masseur kinésithérapeute :

- Prend connaissance chaque matin des prescriptions médicales auprès du listing patient du DPI et/ou TITAN
- Organise sa charge de travail en priorisant ses services de référence puis en fonction de la charge de travail dans les autres services, en concertation avec ses collègues
- Détermine le diagnostic kinésithérapeutique et les objectifs de soins
- Choisit les actes et les techniques qui lui paraissent les plus appropriés (décret de compétences du 03/11/2008 art. R 4321.59)
- Choisit le mode de prise en charge du patient, soit en salle de rééducation, soit en chambre, en fonction du diagnostic kinésithérapeutique
- La prise en charge en salle de rééducation se fait en fonction des activités des patients, les patients sont amenés par l'aide kiné ou le rééducateur. La prise en charge pourra se faire jusque 4 patients en même temps. Le retour en chambre des patients est fait par l'aide kiné ou le rééducateur
- Participe à la planification des soins en kinésithérapie en concertation avec l'équipe soignante
- Transmet ses informations dans le DPI ou TITAN
- Transmet son activité : relevé d'activité quotidien sur le listing patient DPI ou TITAN
- Participe aux réunions de service de rééducation
- Participe aux réunions pluridisciplinaires du suivi du patient, en fonction de sa charge de travail.

## SAVOIR-FAIRE

- Évaluer les potentiels fonctionnels de la personne et identifier les situations de handicap en tenant compte des facteurs environnementaux et personnels
- Élaborer et formaliser le diagnostic kinésithérapeutique
- Choisir les actions masso-kinésithérapiques adaptées aux situations de soins et de prévention en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques
- Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage
- Éduquer, conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation
- Évaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions masso-kinésithérapiques avec la collaboration du patient, de son entourage et des professionnels de santé
- Organiser son travail en fonction des priorités
- Travailler en équipe interprofessionnelle
- Utiliser les équipements et les matériels de kinésithérapie
- Analyser, synthétiser des informations sur la situation du patient

## CONNAISSANCES

- Techniques en kinésithérapie
- Psychosociologie du handicap
- Disciplines médicales et scientifiques du domaine d'activité
- Démarches, méthodes et outils de la qualité
- Exercice, organisation et actualités professionnelles
- Santé publique
- Éthique et déontologie,
- Techniques de communication

Ces missions peuvent évoluer selon les besoins de l'établissement et l'évolution des métiers

L'AGENT	LA DIRECTION
NOM :	Le Directeur ou son représentant :
PRENOM :	
DATE et SIGNATURE	DATE et SIGNATURE :